

BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE ■ Jean-Marc Todeschini était, hier, en visite

Jeunes gardiens de la mémoire



SAVOIR. Jean-Marc Todeschini a discuté avec les écoliers de Beauregard-l'Évêque avant de leur offrir des livres. PHOTO PIERRE COUBLE.

Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, était à Beauregard-l'Évêque, hier. Il a présidé une cérémonie au monument aux morts et remis le label « Bleuets de France » à l'Ehpad Gauthier. Les politiques présents ont insisté sur l'importance du travail de mémoire.

Marie Collinet

locale@centrefrance.com

Les drapeaux en berne en signe de solidarité avec les Belges. En cette période de trouble, le devoir de mémoire est primordial. C'était le message que voulait faire passer Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, hier, lors de sa venue à Beauregard-l'Évêque pour une cérémonie au monument aux morts et la remi-

se du label « Bleuets de France » à l'Ehpad Gauthier (*).

« Alors que les témoins de la Grande Guerre ont tous disparu, et que les nationalismes ne cessent de progresser, il est important d'expliquer aux plus jeunes que la paix n'est pas innée. »

Les enfants du conseil municipal et les écoliers présents lors de cette matinée l'ont bien compris en suivant les attentats de Paris et de Bruxelles. « Alors que nous sommes

en guerre, ce devoir de mémoire est indispensable pour construire la citoyenneté », estimait Alain Néri sénateur-maire de Beauregard-l'Évêque.

Les enfants qui ont entonné la Marseille à la cérémonie savent que la France est en guerre mais ils la trouvent « un peu spéciale ».

D'avantage que le devoir de mémoire, Jean-Marc Todeschini préfère parler de travail de la mémoire. Il s'agit effectivement d'un travail pédagogique d'expliquer aux jeunes, qu'aujourd'hui comme autrefois, les soldats combattent pour des idéaux : la liberté, la fraternité, l'égalité, la démocratie, la laïcité.

Les raisons sont les mêmes mais les générations ont changé. Depuis octobre 2015, pour avoir sa carte d'anciens combattants il faut avoir fait 120 jours d'opération à l'étranger. Il y a donc aussi des anciens combattants plus jeunes. Ceux-là peuvent témoigner, et expliquer leur engagement. Un témoignage qui intéresserait les plus jeunes. Pour le moment ils écoutent les huit anciens combattants qui sont à l'Ehpad, lors d'ateliers intergénérationnels. ■

(*) En présence de Danièle Polvé-Montmasson, préfète du Puy-de-Dôme, de Jean-Paul Bacquet député, Jacques-Bernard Magner, sénateur, de Christelle Aubert, directrice de l'Ehpad.